

LIVRET D'ACCUEIL DU PATIENT

CENTRE DE POSTCURE PSYCHIATRIQUE



MOTEUR DE RECHERCHE



QUI SOMMES-NOUS ?

ON ☒

L'établissement

Les modalités d'hospitalisation



VOTRE SÉJOUR

ON ☒

Votre contrat de soins

L'équipe qui vous accompagne



VIE PRATIQUE

ON ☒



NOTIFICATIONS

ON ☒

Présentation du service

Droits et informations

Formulaire de désignation de la personne de confiance

Fiche CDU

Règlement de fonctionnement



QUI SOMMES-NOUS ?



L'établissement



Le CPP (Centre de postcure psychiatrique) est un **établissement hospitalier**. Il est composé de **5 services*** spécialisés dans la réadaptation sociale et / ou professionnelle des patients souffrants de handicap psychique.

46 lits 

Unité d'Accueil d'Evaluation et d'Orientation

29 lits 

Hôpital de semaine

10 places 

Accueil de jour

10 places 

Appartements Thérapeutiques

service
S.E.A.P 

Service d'Evaluation et d'Accompagnement Professionnel

Au sein des différents services, il existe **3 espaces de soins distincts**.

Vous y serez pris en charge tout au long de votre séjour, en fonction de vos besoins et projet de soins personnalisés.

- ✓ **Les consultations**
- ✓ **Les ateliers thérapeutiques**
- ✓ **Les hébergements**

** Pour des renseignements spécifiques, vous pouvez consulter la fiche correspondante au service à la fin de ce livret.*

QUI SOMMES-NOUS ?



Les modalités d'hospitalisation



Droits et informations

Comme tout établissement hospitalier, nous sommes engagés dans une démarche continue veillant à **la qualité et la sécurité de vos soins**. Vous trouverez en annexes des fiches relatives aux informations ci-dessous :

- ✓ **Charte du patient hospitalisé**
- ✓ **Désignation de la personne de confiance**
- ✓ **Commission Des Usagers (CDU)**
- ✓ **Droits d'accès au dossier**
- ✓ **Dossier Médical Partagé**

Plusieurs commissions composées de salariés, représentants des usagers, prestataires... travaillent tout au long de l'année sur des thématiques importantes dans votre prise en charge telle que : la douleur, l'hygiène, l'alimentation, le médicament...



Frais de séjour

Votre séjour entraîne des frais d'hospitalisation d'un montant de **15 €* correspondant au forfait journalier**. Certaines **mutuelles complémentaires** peuvent prendre en charge cette dépense.

Avez-vous pensé à interroger la vôtre avant votre arrivée ?

Les frais relatifs aux soins et traitements autres que ceux dispensés au sein de l'établissement sont à votre charge : consultations externes, dentiste, radiologie, soins paramédicaux (kinésithérapie, pédicure, opticien, frais de transport...).

**Frais de séjour s'appliquent à l'Unité d'Accueil d'Evaluation et d'Orientation, et à l'Hôpital de semaine.*

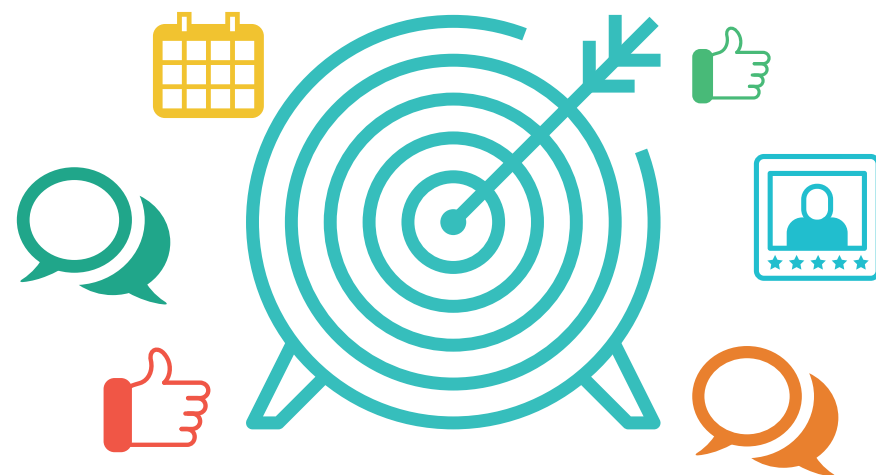
VOTRE SÉJOUR



Votre contrat de soins >

Je suis présent aux différentes consultations (médecin, psychologue) et aux rendez-vous avec l'infirmier, l'éducateur, l'aide-soignant...

Je participe aux ateliers thérapeutiques et réunions collectives



Je prends mon traitement

Je respecte le règlement de fonctionnement

Vous êtes accueillis en soins psychiatriques libres.
Votre consentement est requis pour votre admission
(loi 2011-803 du 5 juillet 2011)



LES ATELIERS



LES ATELIERS



VOTRE SÉJOUR



L'équipe qui vous accompagne



Des synthèses et bilans auront lieu pendant votre séjour pour faire le point et ajuster votre projet de soins.



VIE PRATIQUE



- ✓ Pour permettre le bon déroulement de la vie en collectivité, certains horaires seront à respecter (repas, prise des traitements...)



- ✓ Selon vos besoins, vous pourrez être accompagné dans vos prises de RDV médicaux/paramédicaux extérieurs ainsi que pour vous y rendre



- ✓ En dehors des ateliers thérapeutiques, des activités socio-éducatives vous seront proposées par l'équipe soignante. Vos sorties personnelles devront être anticipées et soumises à autorisation médicale



- ✓ Les consommations d'alcool et de drogue sont interdites



- ✓ Les écrans sont tolérés et le cadre de leur utilisation est précisé dans le règlement de fonctionnement. En cas de perte ou vol, il en sera de votre responsabilité

LES SERVICES

U.A.E.O

📍 2, mail de la Mainguais - 44470 CARQUEFOU
☎ Tél. 02 40 58 40 40 - Fax : 02 40 48 19 87
✉ mainguais@psyactiv.fr

HOPITAL DE SEMAINE

📍 Lieu-dit : "Les Briords" - 44470 CARQUEFOU
☎ Tél. 02 40 58 40 40 - Fax : 02 40 93 72 61
✉ briords@psyactiv.fr

ACCUEIL DE JOUR EN ATELIERS THÉRAPEUTIQUES

📍 Lieu-dit : "Les Briords" - 44470 CARQUEFOU
☎ Tél. 02 40 58 40 40 - Fax : 02 40 93 72 61
✉ briords@psyactiv.fr

APPARTEMENTS THÉRAPEUTIQUES

📍 2, mail de la Mainguais - 44470 CARQUEFOU
☎ Tél. 02 53 55 16 85 - Fax : 02 40 68 19 87
✉ at@psyactiv.fr

S.E.A.P

📍 1 rue Augustin Fresnel - 44470 CARQUEFOU
☎ Tél. 02 40 58 40 40 - Fax : 02 51 86 45 12
✉ seap@psyactiv.fr

